

ON S'ABONNE... A Cahors, Bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES: 25 centimes la ligne... RÉCLAMES: 50 centimes la ligne... Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal...

L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, Départ des Correspondances, SERVICE DES POSTES, Arrivée des Correspondances. Includes tables for dates, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 19 Septembre 1866.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 17 septembre, Du 18, Du 19) and values for Rte 3 p. 0/0 and 4 1/2 p. 0/0.

BULLETIN

Nous publions dans ce numéro, La circulaire adressée à nos représentants à l'étranger par M. le marquis de La Vavalette. L'attente de cette publication était vive...

Ce document est appelé à produire une grande sensation en Europe.

Juste le 15 septembre, la légion romaine, formée à Antibes, est arrivée ce matin, à Civita-Vecchia, dans un état sanitaire satisfaisant.

On continue à espérer que le différend relatif à la dette vénitienne sera bientôt aplani entre les plénipotentiaires d'Autriche et d'Italie.

Paris, comme il en avait le projet. Il s'y rencontrerait avec d'autres souverains malheureux comme le roi de Hanovre, et le duc de Nassau à qui on prête l'intention de venir habiter cette capitale.

Mgr l'Evêque de Mayorque a fait la cession canonique des biens ecclésiastiques de son diocèse, conformément à la convention entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol.

On écrit de Londres, le 14 septembre :

Tout observateur, intelligent et impartial, doit comprendre qu'il se prépare en Angleterre quelque chose qui pourrait devenir grave.

Le mérite des hommes politiques se montre aux regrets qu'ils laissent autour d'eux. Les journaux de Constantinople expriment à l'envi ce sentiment pour l'honorable ambassadeur qui remplace M. Drouyn de Lhuys au ministère des affaires étrangères.

Les lettres d'Athènes, du 6, annoncent que plusieurs villages de la haute Epire, sur la frontière de l'Albanie, habités par des Turcs, se sont révoltés contre les exactions des autorités.

de manière qu'il ne pût se délivrer lui-même. Notre intention était de le remettre en liberté à notre retour, si nous repassions par cet endroit, ce qui était peu probable.

lontaires auraient rejoint les premiers insurgés. Une députation s'est rendue à Corfou pour porter au corps diplomatique les griefs des populations. Les ministres de Prusse et d'Angleterre sont partis pour aller vérifier la situation sur les lieux.

On mande de Saint-Petersbourg que l'escadre américaine a dû mettre à la voile le 15 septembre, pour retourner aux Etats-Unis.

Pour le Bulletin politique : A. Layton.

On lit dans le Moniteur: Le Ministre de l'Intérieur, chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents diplomatiques de l'Empereur :

Paris, le 16 septembre 1866. Monsieur, le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accomplissent en Allemagne.

La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne.

En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives.

plaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassuré contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

Les perplexités, qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité.

Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soutenue par cinq places fortes fédérales; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales.

Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante, elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions.

Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 19 septembre 1866.

LA CHASSE AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

RÉSUMÉ DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Troisième partie

XXXIII — Mon plan.

Le sauvage ne se rendit pas sans résistance. Les Indiens, de même que les bêtes féroces, se défendent instinctivement. Il se jeta à bas de son cheval et, d'un coup de couteau, se débarrassa du lazo.

Pour empêcher notre prisonnier de nuire, nous l'attachâmes à un arbre avec des courroies solides, La reproduction est interdite.

de manière qu'il ne pût se délivrer lui-même. Notre intention était de le remettre en liberté à notre retour, si nous repassions par cet endroit, ce qui était peu probable.

Au moment de nous remettre en marche, j'eus une idée excellente qui promettait de brillants résultats. Je me proposai de faire avec l'Indien un échange, non de chevaux, mais de personnages.

Je n'espérais pas parvenir jusqu'à ma fiancée sans être vu et poursuivi; un tel espoir eût été ridicule, les sauvages, et surtout les deux barbares qui la réclamaient, l'observaient sans doute avec soin.

à neuf toute une troupe de sauvages eût été pure folie de notre part.

Une défaite certaine nous attendait, et ma fiancée eût été à jamais perdue pour moi. Les Indiens, avertis et alarmés, auraient fait bonne garde à l'avenir. Mes hommes partagerent mon avis, à savoir qu'il valait mieux recourir à la ruse qu'à la force.

Je n'espérais pas parvenir jusqu'à ma fiancée sans être vu et poursuivi; un tel espoir eût été ridicule, les sauvages, et surtout les deux barbares qui la réclamaient, l'observaient sans doute avec soin.

sard ou plutôt que le ciel me favoriserait. Ma cause était bonne; j'avais de la fermeté et du courage. Je devais encore prendre d'autres précautions; des chevaux devaient être amenés aussi près que possible du camp.

XXXIV — Un déguisement comanche.

Plus je réfléchis à mon entreprise, plus le succès me sembla probable. Une des difficultés principales que j'avais à surmonter était de pénétrer dans leur camp. Une fois à l'intérieur des lignes ennemies, c'est-à-dire entre les feux du camp et les tentes, je me trouvais comparativement en sûreté.

Vous sourirez, peut-être, lecteur, lorsque je dirai que ces derniers m'effrayaient autant que leurs maîtres. Le cheval indien n'est pas une sentinelle méprisable; il hait l'homme blanc, et soit peur, soit antipathie, il ne lui permet pas d'approcher. Une vedette

Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-elle à la France et à la paix du monde? La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le prince nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fièvre de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et qu'elle professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

Au midi, l'Italie dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes et ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette convention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome, l'Empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lieu pacifique des sociétés modernes?

Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord et 8 dans la confédération du Sud; l'Autriche 35; l'Italie 26; l'Espagne 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

Une puissance irrésistible, faut-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des Etats-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire, nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur de races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'Etats divers sans force et sans esprit public.

La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon 4^e avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante-trois Etats indépendants.

Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et doulou-

humaine est parfois négligente; elle s'endort souvent à son poste, le cheval jamais. Il fait l'homme blanc; la vue d'une forme rampante le fait frapper et hennir, en sorte que le camp entier est mis aussitôt en éveil. Mainte attaque bien combinée a échoué par le hennissement vigilant d'une mustang-sentinelles. On ne doit pas conclure de là que le cheval des prairies éprouve un grand attachement pour les Indiens qui tyrannisent cruellement ce pauvre animal, pourtant si utile et si intelligent. Il n'agit que par fidélité; son instinct l'avertit du danger qui menace son maître in grâ. Le cheval des prairies rend les mêmes services aux blancs; le trappeur fatigué se couche souvent aux pieds de sa monture attentive.

S'il y avait eu des chiens dans le camp, j'aurais encore couru de plus grands dangers. Mon déguisement, quelque parfait qu'il fût, ne m'aurait servi de rien. Ces animaux nourrissent une antipathie réelle contre la race celtique ou saxonne, et ils le prouvent en toutes occasions, même pendant les armistices. Heureusement il n'y avait pas de chiens dans le camp indien; les Comanches se trouvaient sur le chemin de guerre, et quand ils procédaient à ces grandes expéditions, ils laissent au logis leurs chiens et leurs femmes.

J'avais résolu de me déguiser; garder mon uniforme eût été folie, il m'aurait trahi dans la plus profonde nuit. D'ailleurs, en recherchant ma fiancée, je devais nécessairement arriver devant les feux. Mon dessein avait donc été de me faire une contrefaçon de costume indien; mais comment y parvenir? Je me félicitais déjà de posséder une robe de buffle. Malheureusement, il me manquait encore plusieurs articles

rennes effusion de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait, au contraire, méconnu sa haute responsabilité si, violent la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières. Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête, un agrandissement territorial! Mais le Gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matière d'extension de territoire. Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays, un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes; ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner, sans délai, notre organisation militaire.

La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées; ses susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signes de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée. — Tel est le langage que vous devez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Agrééz, etc. LA VALETTE.

La situation du Mexique et les intérêts financiers que nous avons à faire respecter dans ce pays, sont depuis longtemps l'objet de dissertations les plus aventurées. Suivant que les esprits sont favorables ou opposés à notre expédition, les prévisions diffèrent du tout au tout et courent vers les points les plus extrêmes. Les uns abandonneraient volontiers et le gouvernement de Maximilien que nous avons contribué à fonder, et la cause de nos nationaux souscripteurs des divers emprunts que la nouvelle administration mexicaine a dû provoquer; les autres assujettiraient volontiers notre propre pays à prendre entièrement à sa charge ces mêmes emprunts

pour compléter ma toilette. Où trouver des guêtres et des mocassins, une coiffure en plume et les ornements du cou? Comment obtenir la teinte bronzée des bras et de la poitrine, et les couleurs pâles, sombres et rouges du visage? Il n'y avait pas de costumier dans le désert!...

Dans le premier instant d'agitation qui suivit la prise du sauvage, j'avais pensé à autre chose; ce ne fut qu'au moment de nous remettre en marche que je me dis que notre prisonnier pouvait me fournir tous ces objets de toilette indispensables à un enfant de la nature. Descendant de cheval, je l'examinai de la tête aux pieds. Je contemplai avec joie ses guêtres en peau de daim, ses mocassins brodés, son long collier, ses plumes d'aigle et sa grande robe en peau de jaguar. Si nous n'avions été dans une situation critique, mes compagnons se seraient depuis longtemps emparés de ce dernier objet de luxe, sur lequel ils jetaient des regards avides. Grâce à la circonstance, ils avaient laissé la robe sur les épaules du sauvage qui la portait avec une grâce infinie. La robe de jaguar eut bientôt changé de propriétaire: elle me servait à ravir; je jetai mes bottes que je remplaçai par les guêtres à franges de la peau-rouge, et je chaussai ensuite les mocassins que l'on eût dit fait pour moi. Il me manquait encore beaucoup de choses pour être un parfait Indien. Les Comanches sur le chemin de guerre sont nus jusqu'à la ceinture; ils ne mettent la tunique qu'à la chasse ou dans les occasions ordinaires. Comment imiter la peau cuivrée, les épaules et les bras bronzés, la poitrine bigarrée et la face pâle, sombre et rouge du sauvage? Il me fallait absolument des couleurs; où me les procurer? Nous pouvions

et à continuer nos sacrifices en hommes et en argent, en faveur d'une couronne qu'il nous a convenue d'abord de soutenir pour rétablir l'ordre et l'autorité au Mexique dans l'intérêt de nos relations futures avec cet Etat, mais que nous ne saurions éternellement couvrir de notre drapeau. Entre ces deux termes également exigés, le gouvernement de l'Empereur a su trouver, comme toujours, une solution qui dégage et satisfait en même temps nos aspirations et nos devoirs. On a lu, dans le *Moniteur* d'hier, le texte de la convention qui nous garantit, vis-à-vis du Mexique, le paiement de tout ce qui nous est dû, sans que nous ayons à nous préoccuper des événements qui pourront suivre.

En vertu de cette convention, la moitié des recettes maritimes de l'empire mexicain, est accordée au gouvernement français, ainsi que le quart des droits d'exportation des douanes du Pacifique. Le produit de cette délégation est attribué, 1° au paiement des intérêts, de l'amortissement et de toutes les obligations résultant des deux emprunts de 1864 et de 1865; 2° au paiement des intérêts à 3%, de la somme de 216 millions de francs dont le gouvernement mexicain s'est reconnu redevable en vertu de la convention de Miramar, et de toutes les sommes postérieurement avancées par le Trésor français, à quelque titre que ce soit. Avec de telles garanties, et des engagements aussi précis dont la réalisation aura lieu dès que la France le jugera convenable, il est évident que tous nos intérêts restent saufs.

D'un autre côté, la politique de la France ne sera point engagée au-delà de la limite fixée par l'Empereur. Nous n'entendons, en aucune manière, reprendre en main la direction des affaires intérieures du Mexique, et prendre la responsabilité des actes de son gouvernement, au moment même où l'évacuation du pays, par nos troupes, se prépare. Le *Moniteur* d'aujourd'hui nous apprend, en effet, que le général Osmond et M. l'intendant militaire Friant ne sont pas autorisés à accepter les portefeuilles de la guerre et des finances qui leur ont été confiés par l'Empereur du Mexique, par la raison que les fonctions de « ces deux chefs de service » sont incompatibles avec la responsabilité de leurs nouvelles attributions. Cela veut dire que le gouvernement du Mexique restera aux mexicains et ne sera, en aucune façon, remis aux agents directs de la France.

Ainsi, notre désintéressement des affaires du Mexique sera entier après l'évacuation, et nous n'aurons plus à protéger que nos intérêts propres et ceux de nos nationaux assurés par les traités, à partir du jour où l'arrière-garde de notre armée quittera la Vera-Cruz. Les deux communications successives de notre feuille officielle nous paraissent éclairer la situation de manière à lever tous les doutes.

Pour extrait A. Layout.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Hadersleben, 16 septembre.

Une assemblée très nombreuse d'habitants de toutes les parties du Schleswig septentrional, s'est prononcée, avec énergie, contre tout partage du duché et pour une réunion complète avec la Prusse. Des orateurs, de l'extrême frontière du Nord, ont parlé, en langue danoise, contre tout partage.

Florence, 16 septembre.

Le général Thaon de Revel a été désigné pour aller, en qualité de commissaire italien, se concerter avec le général français Lebœuf et le général autrichien Mering, au

imiter le noir au moyen de la poudre à canon, mais... — Attendez! s'écria tout à coup Rube qui tenait en main un charmant sachet en peau de loup, garni de dards de porc-épic, attendez, voici la boîte médicale de l'indien. Je pense que nous y avons tous les matériaux nécessaires pour faire de notre jeune capitaine un Comanche superbe.

Tout en parlant, le vieux trappeur retira triomphalement du sachet un miroir et plusieurs petits paquets en cuir qui contenaient différentes couleurs. Cette découverte nous surprit peu. Les Indiens emportent toujours avec eux du rouge et une glace. Mes moustaches tombèrent bientôt sous la lame tremblante d'un couteau-bowie; puis je me plaçai à côté de l'Indien pour que l'on reproduisit fidèlement sa peinture sur ma personne. Rube était le peintre; une peau de daim sa brosse, et la large main de Garey sa palette.

L'opération fut terminée en vingt minutes, et la copie ressembla d'une manière parfaite à l'horrible original. Rube n'oublia rien. J'étais terrible à voir; sur ma poitrine on apercevait une large main rouge et sur mon front une grande croix. J'avais rarement rencontré des hiéroglyphes plus hideux. Une chose me faisait encore défaut: il me fallait les longues tresses noires qui ornaient la tête du Comanche. Cette lacune fut bientôt comblée; le bowie dut de nouveau remplir l'office de ciseaux et, en peu d'instants, le pauvre indien fut dépourvu de son plus bel ornement. Le malheureux, croyant que nous allions le scalper vivant, se débattait avec toute l'énergie du désespoir.

— Finissons-en, murmura Rube en surveillant l'opération. En avant, Bell, enlève la peau avec les cheveux: Ah! si j'étais à ta place!... ce serait vite fait... Scalpe-le donc... scalpe-le...

Inutile de dire que Garey n'exécuta pas de son vieux compagnon, ordre qui d'ailleurs n'était qu'une plaisanterie.

objet de la question du matériel de guerre et de la remise des forteresses.

On considère ici comme prématurées les assertions des journaux de Vienne relativement au choix des futurs ambassadeurs et à la conclusion d'arrangements commerciaux.

L'assertion des journaux de Vienne que l'Italie ait consenti à payer une indemnité pour les forteresses de Vénétie, est tout-à-fait inexacte.

Constantinople, 15 septembre, soir.

Une quarantaine de dix jours vient d'être établie sur les provenances de Trieste. On fait des préparatifs pour la réception du prince de Roumanie.

Un changement de ministère a eu lieu en Perse. Des renforts considérables ont encore été embarqués pour Candie.

On a levé la quarantaine qui avait été mise sur les provenances de Kustendje.

Le général Turr est reparti pour l'Italie.

Le général polonais Langiewicz est arrivé ici.

La Haye, 19 septembre.

Le journal officiel annonce que M. Meyer, ministre des colonies, a donné sa démission et qu'il est remplacé par M. Travanez, membre du conseil d'Etat.

Madrid, 16 septembre.

La ligne d'Andalousie qui relie Madrid à Cordoue vient d'être inaugurée. Un train d'honneur parti de Madrid, a conduit à Cordoue les ministres, K. Poizat, administrateur délégué de la Compagnie ainsi que plusieurs membres du conseil de surveillance. Le service public commence à partir d'aujourd'hui.

Revue des Journaux.

La *Patrie* s'exprime ainsi par l'organe de M. Bellet: « Ce n'est pas sans raison que nous avons soutenu que le gouvernement de l'Empereur ne désertait pas les intérêts des emprunts mexicains. La délégation sur les douanes de l'empire a pour premier but, en effet, de sauvegarder ces intérêts.

« Il nous semble, d'ailleurs, que cette convention ne peut être que le point de départ de combinaisons de nature à donner plus de quiétude encore aux détenteurs des titres mexicains. »

La *France* résume en ces termes un article sur « la situation du Mexique »:

« La France, écrit M. Polin, a donné à la cause de la civilisation au Mexique, son sang et son argent. Ses héroïques soldats luttent avec un admirable courage contre des difficultés de toutes sortes. Nous ne prétendons pas assurément que notre drapeau soit enchaîné à la défense d'une monarchie qui ne pourrait pas se soutenir. Mais les vœux qui appellent la chute de l'œuvre que nous avons fondée et défendue de l'autre côté de l'Atlantique, ne sont pas des vœux français. Nous disons, nous, que si elle succombe, ce sera un malheur, et s'il y a encore une espérance de la sauver, nous nous y rattacherons avec toute l'ardeur du sentiment national, que nous ne voulons pas plus égarer par une obstination aveugle, qu'abaisser par une défaillance. »

On lit dans la *Presse*, sous la signature de M. Bauer, secrétaire de la rédaction:

« La Prusse se prépare à bien défendre ses conquêtes. Elle veut élever des fortifications autour de la ville de Dresde, dans laquelle ses soldats ont sans doute trop facilement pénétré pendant la dernière campagne. La municipalité vient d'envoyer à Berlin une députation pour supplier d'épargner cette contrainte à leur ville. La Prusse exige ici la forteresse de Luxembourg; là, celle de Koenigstein; elle met garnison dans Mayence, il est naturel qu'elle for-

On lia alors les tresses à mes cheveux qui étaient, par un heureux hasard, en harmonie avec ceux du Comanche. Un triste sourire erra sur les lèvres de notre prisonnier quand il vit l'usage que nous faisons de ses magnifiques tresses. Cependant il ne prononça pas une syllabe. Malgré toutes nos préoccupations, nous ne pûmes nous empêcher de rire à la vue du spectacle singulier que je présentais et des regards étranges de notre captif. Le premier moment de gaieté passé, un plaça sur ma tête la coiffure à plumes; ce dernier ornement, que les guerriers portent en campagne, compléta mon déguisement. L'œil le plus expérimenté n'aurait pas pu voir alors que je portais des cheveux faux.

Tout était terminé. Le peintre, le coiffeur et le costumier avaient rempli leur devoir. J'étais prêt...

La suite au prochain numéro

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris. Sommaire du mercredi 19 septembre 1866.

Texts: Le maharajah de Johore. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris et de St-Cloud. — La procession de Saint-Etienne, à Bude (Hongrie). — Inauguration du monument de Neuenezz. — Concours agricole de Genève. — Le mariage des condamnés à Cayenne. La chasse au faucon, au camp de Châlons. La Noyée (nouvelle). — Les ports militaires de la France: Lorient (suite). — Les mondes de la Liberté. — Revue littéraire. Ecole normale professionnelle de Cluny.

Gravures: S. A. Tunkoo Abubakar bin Ibrahim, maharajah (souverain de Johore). — La procession de Saint-Etienne, à Bude. — Episodes de la guerre de 1866 (3 gravures). — Inauguration du monument de Neuenezz. — Grand concours agricole de Genève. — Jennes filles détenues quittant les prisons de France pour aller se marier à Cayenne. — Arrivée à Toulon de condamnés libérés. — Les ports militaires de la France: Lorient (3 gravures). — Les mondes de la Liberté, par Bertall (12 gravures). — Ecole normale professionnelle de Cluny: vue générale des bâtiments de l'abbaye. — Echecs. — Rebus.

ifie Dresde. Toutes ces mesures indiquent l'avenir de paix et de repos qu'elle réserve à l'Allemagne et à l'Europe. »

Le **Journal des Débats** faisant allusion au langage tenu par quelques journaux que préoccupent les annexions prussiennes, s'exprime ainsi : « Le péril est si pressant, à ce qu'il paraît, la patrie est en si grand danger, qu'il faut dorénavant que nos affaires intérieures soient reléguées au second rang. Cessons de parler de progrès et de liberté, les barbares sont à nos portes !... »

On lit dans le **Sicte**, sous la signature de M. Léon Plée :

« Il ne faut pas être si prompt à s'alarmer. Nous ne mourrons pas plus parce qu'il y aura une Italie grande et une Allemagne grande que parce qu'il y a un colosse espagnol, un colosse autrichien, un colosse anglais, un colosse russe. Les colosses n'ont jamais qu'un temps. Ils tombent comme on les élève. Il n'y a que ce qui est naturel, que ce qui est le produit de la raison et de la justice qui demeure. »

On écrit de Rome, 7 septembre, au **Monde** :

« La démission de M. Drouyn de Lhuys n'a pas causé à Rome de sensation réelle. On s'y attendait. La retraite de La Marmora de la position qu'il occupait auprès du roi Victor-Emmanuel, devait avoir pour écho en France la retraite de son ministre des affaires étrangères. De même qu'il était impossible que l'homme qui avait, en Italie, signé la convention de septembre restât longtemps au pouvoir à côté de Ricasoli, lequel représente, à l'égard de Rome, des idées absolument hostiles, il était impossible qu'en France M. Drouyn de Lhuys, qui nourrissait peut-être à l'égard de la Convention certaines idées favorables au Saint-Siège, ne se retirât pas en voyant l'Italie livrée à M. Ricasoli, assisté de Mazzini. Telle est l'opinion qui s'est formée à Rome du changement survenu dans la composition du cabinet impérial, opinion dont nous n'assumons pas, du reste, la responsabilité. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

Le monde des affaires n'accueille pas moins favorablement que le monde politique, la circulaire adressée par M. le marquis de La Valette aux agents diplomatiques de la France à l'étranger. Une hausse assez sensible, contrastant avec la baisse des derniers jours, témoigne de cette disposition favorable.

Un incident assez étrange s'est produit hier matin, au moment où l'on allait procéder, selon le rite israélite, aux funérailles de M. Léon Gozlan. M. Duval, gendre du défunt, a découvert dans un tiroir de secrétaire, un extrait de baptême, en date du 14 juillet 1805, d'après lequel le défunt appartient à la religion catholique. La cérémonie a été contremandée pour avoir lieu à l'Eglise Saint-Eugène.

Une scène de désordre et de scandale qui a eu lieu avant-hier, rue de St-Petersbourg (8^e arrondissement), dans le couvent des RR. PP. Oblats, a nécessité l'intervention de l'autorité et a amené l'arrestation d'un sieur Pierre Michel, âgé de trente-cinq ans, ex-membre de ladite communauté. Cet homme, qui, depuis le jour où il a cessé de faire partie de la maison conventuelle des Oblats, n'avait plus aucun droit d'y rentrer, s'était néanmoins présenté au couvent et, malgré les observations qui lui étaient adressées par le R. P. supérieur, insistait pour pénétrer dans l'intérieur du cloître et pour s'y installer à nouveau. Cet individu a été arrêté.

Pour extrait : A. LAYTON.

Bulletin Agricole

La moisson a été difficile, les couvrailles commencent assez mal, on n'est pas content du battage, et pour comble d'ennui, Jean Raisin fait triste mine sous la feuille. Il faudrait quelques beaux jours. Vendange et labourage y gagneraient. A la mi-septembre, rien n'est désespéré.

Ainsi que le pressentaient les personnes au courant de la véritable situation agricole, les mercuriales ont regagné promptement le terrain qu'elles avaient perdu dans les dernières semaines d'août. Les ventes des cultivateurs pressés de faire argent ont peu duré, comme toujours à cette époque de l'année. Prenons occasion de cela pour constater que le paysan n'est point tant à plaindre que le disent certains égreneurs de phrases clichées. Si les dépenses de la ferme, personnel, outillage, etc., sont plus fortes, les recettes sont plus variées, plus étendues. La basse-cour, le fruitier, les légumes ajoutent leurs produits à ceux, chaque jour plus importants, de l'étable, de la bergerie, de l'écurie. Propriétaires et fermiers

ne demandent volontiers qu'une chose : des chemins de solide viabilité. On ne les leur fera plus longtemps attendre.

Pour le moment, le prix moyen du blé, sur notre marché intérieur, est de 20 fr. à 22 50 l'hectolitre. Les bonnes qualités anciennes sont préférées à la marchandise de l'année ; mais il faut dire que l'on ne se presse pas, avec raison, d'apporter son meilleur froment au marché ou en halle. Sur le carreau de la Halle de Paris, la farine est cotée de 65 à 69 (les 157 kil.) selon mérite, le blé de 36 à 40 (les 120 kil.) La hausse est aussi active sur les seigles, et sur les orges. Les premiers sont demandés à 19 (les 115 kil.), les seconds de 20 à 21 (les 100 kil.). Moins de faveur sur les avoines qui se traitent dans les 31 à 33 (les 150 kil.). Ces chiffres ont, comme indication du mouvement commercial, une importance exceptionnelle.

A Marseille, les arrivages, par suite du gros temps, sont difficiles ; il en est de même dans les ports alimentés par la Baltique.

Les avis d'Angleterre sont à la hausse. On signale, depuis quelques jours, sur notre littoral de l'Océan, d'actifs chargements de céréales pour Douvres et Folkestone.

Ces expéditions s'exécutent parallèlement avec de forts envois de bétail français. La boucherie anglaise vient quérir chez nous ce qu'elle ne trouve plus, ou qu'elle ne trouve qu'insuffisamment dans les fermes et sur les marchés britanniques. Un fait bon à signaler aux éleveurs indolents ou parcimonieux, c'est qu'ils paient ce qu'on veut la belle viande, et ne donnent presque rien de la médiocre. Il commence d'ailleurs à être ainsi de la part des bouchers français, et rien de plus explicable. Au cours de cette semaine, à Poissy et à Sceaux, le petit bétail a été mieux traité que les fortes espèces. A Lachapelle, toujours facile placement des porcs, surtout de bon élevage.

C'est tomber dans la redite que de parler de la pluie, qui désole les vigneron, et plus encore les buveurs. Il n'en est pas moins vrai que la vendange est regardée, sur les cépages méridionaux, comme satisfaisante. Dans les régions centrales, le fruit est abondant, pansu, mais il ne mûrit guère. A Bercy, et dans les centres de production, très-peu d'affaires. Le vigneron, selon l'acheteur, a des prétentions exorbitantes. L'acheteur, d'après le vigneron, a des résistances maladroites. Nous verrons, dans un mois ou deux, qui a raison.

Les eaux-de-vie sont fermement tenues, mais il n'y a aucun changement dans les cours à l'entrepôt du quai Saint-Bernard.

Sur les marchés des Charentes, il se fait quelques petites affaires en eaux-de-vie nouvelles de 1865, principalement en petite et grande champagne, dont les cours, toutefois, ne varient guère, et qu'il faut voir : cognac de 90-100 fr. pour les premières, et de 110 à 120 fr. pour les secondes. Le tout à l'hect. sans futaille, au comptant.

Dans le Gers, les transactions sont fort calmes ; on attend la prochaine foire de Condom pour établir les prix.

Les vins ont subi une hausse assez sérieuse, pour les vins nouveaux de 1865 que pour les vins vieux des années 1862, 1863 et 1864. On ne croit pas que la hausse s'arrêtera là, car, si la pluie continue, il est hors de doute qu'on aura peut-être de la quantité, mais, à coup sûr, il n'y aura guère de qualité, et, par leur analogie, les vins de 1866 ressembleront de bien près à ceux de 1861.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

Les listes de souscription en faveur des victimes de l'invasion des sauterelles, en Algérie, se sont élevées jusqu'à ce jour, dans le département, à la somme de 1,102 fr. 89 centimes.

Son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur vient de décerner, au nom de l'Empereur, sur la proposition de M. le Préfet du Lot, une médaille en argent de 2^e classe, au sieur Gary, facteur rural, à Martel, à raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve, pour porter secours à un malheureux ouvrier asphyxié par les émanations d'un four à chaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

Par arrêté de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 25 août dernier, M. Gueit, économiste de 3^e classe au Lycée impérial de Saint-Omer, est nommé économiste (même classe), en remplacement de M. Ravenel, décédé.

Par arrêtés en date du 3 septembre, M. Guérillot, chargé de cours de philosophie, est chargé du cours de philosophie (2^e classe), au Lycée impérial d'Alençon.

M. Dutasta, licencié-ès-lettres, élève sortant de l'École normale supérieure, est chargé de

cours de philosophie au Lycée impérial de Cahors.

Par arrêtés en date du 4, M. Fraissinhes, agrégé des sciences mathématiques, chargé de cours de mathématiques élémentaires au Lycée impérial de Cahors, est chargé, à titre de suppléant, d'un cours de mathématiques élémentaires au Lycée impérial de Marseille, pendant la durée du congé accordé à M. Planavergne.

M. Amignes, pourvu du certificat d'aptitude à l'agrégation des sciences mathématiques, élève sortant de l'École normale supérieure, est chargé de cours de mathématiques au Lycée impérial de Cahors, en remplacement de M. Fraissinhes.

Au moment de l'abattage des noix on ne saurait trop user de prudence pour ne pas s'exposer, lorsqu'on monte sur les noyers, à de graves accidents. Hier, vers les trois heures du soir, le sieur Escabasse est tombé de sur un noyer ; il s'est fait une blessure à la tête et des contusions sur plusieurs parties du corps. M. le docteur Clary fils, a constaté que l'accident n'aurait pas de suites sérieuses.

On nous écrit du canton de Puy-l'Evêque : Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro, que le 5 du courant, revenant de la foire de Puy-l'Evêque, j'ai trouvé une montre sur la route. Je me dispose à la remettre à son propriétaire. Voici mon adresse : GIMBAL (Moïse), du lieu de Laurens, commune de Sérignac, canton de Puy-l'Evêque.

Entrée de Mgr Grimardias, à St-Céré.

St-Céré, 14 septembre.

Monsieur le Directeur,

Je viens d'assister, comme simple spectateur, à une cérémonie bien touchante, dont vous me permettez, je l'espère, de retracer le tableau dans les colonnes de votre journal. Je veux parler de l'entrée de notre vénérable évêque dans sa ville de St-Céré et de la réception à la fois cordiale et magnifique qui lui a été faite.

Monseigneur avait bien voulu, en effet, pour répondre aux vœux de la population dont M. le Curé s'était fait auprès de lui l'interprète, se dérober un instant aux occupations qui le retenaient à Roc-Amadour et venir nous honorer de sa visite.

Au sentiment de joie que fit naître dans nos âmes la nouvelle de ce bonheur inespéré succéda tout-à-coup une émotion générale, pour préparer au premier pasteur de ce diocèse un accueil reconnaissant. Depuis trois jours notre petite ville s'agitait dans un mouvement extraordinaire dont l'étranger s'étonnait et que l'impie ne comprenait pas, parce que ce mouvement avait pour mobile non plus l'amour du lucre et du plaisir, mais les sentiments plus nobles de la reconnaissance et de la foi.

Monseigneur était attendu et est arrivé, en effet, ce soir jeudi, vers sept heures et demie.

C'était par une nuit noire ; mais cette obscurité profonde faisait ressortir encore davantage la féerie d'illumination qu'on s'était empressé d'organiser, et qui produisait dans la ville comme un jour artificiel. On apercevait aussi au sommet des tours qui couronnent la cité de sainte Spérie des gerbes de feu qui, projetant leurs rougeâtres lueurs, annonçaient au loin la nouvelle de notre joie.

Au son des cloches qui avaient réservé pour ce soir-là leurs plus gais carillons, toute la population s'est levée en masse, pour se transporter soit à l'église d'où devait partir la procession, soit sur la place de Larbol où Monseigneur devait d'abord s'arrêter. Je n'exagérerai pas, en disant qu'il y avait en ce moment-là sur pied plus de trois mille personnes tant de la ville que des campagnes voisines.

Je n'essaierai pas de vous dépeindre ce qui s'est passé au fond de toutes ces poitrines émus, lorsque Sa Grandeur est descendue à l'endroit indiqué, et a salué son peuple au milieu d'un silence solennel qui s'est changé bientôt en un murmure de satisfaction et a été aussi interrompu par un air de triomphe exécuté par l'orchestre des frères.

Comment donc expliquer cette émotion générale, à la vue d'un homme, il y a quelques instants encore inconnu. Ah ! c'est que cet homme nous arrivait portant sur son front le caractère de père et de pontife : père, il venait le cœur plein de tendresse et les mains pleines de bénédictions ; pontife, il venait remplir au milieu de nous une mission divine, et personnellement en lui ce qu'il y a de plus vivant au fond de nos âmes, c'est-à-dire nos croyances religieuses.

Monseigneur s'est revêtu de ses habits pontificaux sous un dais de lumière et de verdure que des mains ingénieuses avaient préparé, et qui portait avec les initiales de son nom cette inscription tirée de la liturgie sacrée : Dieu l'a aimé et revêtu d'une étoile de gloire !

La fabrique de Sainte-Spérie est venue ensuite lui adresser, par l'organe de son vénérable président, M. Miramon, des félicitations auxquelles Monseigneur a répondu par quelques courtes mais gracieuses paroles.

Enfin, après l'intonation du *benedictus*, et au son des tambours qui battaient aux champs, la procession s'est mise en marche.

On voyait en tête les congrégations de la Sainte-Vierge, du Rosaire et du Sacré-Cœur, ainsi que les confréries de St-Jacques, de St-Crépin, de St-Eloi et de Notre-Dame avec leurs insignes et leurs bannières ; c'étaient tous les sexes, toutes les conditions et tous les âges réunis dans un même sentiment de joie et de religion. Venaient ensuite les communautés religieuses, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de la miséricorde et de l'hospice.

Seuls les pompiers semblaient donner à cette fête organisée par un libre et généreux élan de la population, un caractère officiel qui disparaissait même, lorsqu'on savait avec quelle louable spontanéité ils avaient offert leur concours.

Le cortège était fermé par un nombreux clergé tout heureux de se serrer au tour de son évêque dont la renommée ou l'expérience lui avait déjà fait connaître la science et la vertu.

Monseigneur s'avavançait, avec une dignité tempérée sur sa figure, par l'expression de la bonté, béniissant avec amour la foule immense qui se pressait aux fenêtres et sur le passage, mais surtout les pauvres et les enfants ces deux portions privilégiées de son troupeau.

Qui n'eût été profondément ému en voyant toutes ces têtes jeunes ou déjà blanchies par les ans s'incliner respectueusement sous la main consacrée de l'oint du Seigneur ?

On osait à peine se distraire des pieuses pensées que faisait naître ce spectacle religieux, pour admirer les décorations magnifiques qui embellissaient le parcours. Il était curieux de voir les formes et les couleurs qu'on avait donné à la lumière ; on la voyait tantôt se prolonger en cordon, tantôt se ramasser en gerbe, et tantôt se tresser en guirlande.

Le cortège fit presque en entier le tour de la ville et rencontra quinze arcs de triomphe reliés entre eux par des cordons de feuillage et portant tantôt les insignes de l'épiscopat ou des armoiries de Sa Grandeur, tantôt des inscriptions comme celles-ci : *Ecce sacerdos magnus, Deus et patria.*

Je m'arrête à cette dernière qui devrait être la devise de notre cité. Dieu et la patrie, voilà les deux mots qui exerceront toujours une puissance magique sur le cœur des habitants de St-Céré. Toujours notre cité conservera vivaces sa foi et son patriotisme, se souvenant qu'elle compte parmi ses enfants des saints et des héros. Malheur à celui qui voudrait la porter à séparer jamais ces deux mots et ces deux sentiments !

Je sens que j'ai été déjà bien long, et cependant il me semble que je n'ai encore rien dit. Je n'ai pas parlé de mille petits incidents qu'on me reprocherait de négliger. C'étaient tantôt de jeunes enfants vêtus de blanc qui venaient jeter des fleurs devant les pas de Monseigneur, tantôt des feux d'artifices qui nous ménageaient d'agréables surprises, tantôt des morceaux de musique admirablement exécutés par les enfants des Frères, sous la direction de M. Damas.

Tout s'est passé dans le plus grand ordre et avec le plus heureux succès, grâce à la bonne volonté de la population et au zèle intelligent de nos deux vicaires auquel je dois ici rendre hommage.

Je me hâte d'arriver à l'Eglise avec le cortège. C'est là que notre vénérable curé, M. Malaret, dont le cœur surabondait de joie, a adressé à Monseigneur une courte allocution que nous voudrions pouvoir reproduire. Il lui a parlé du bonheur que nous éprouvons tous à voir enfin au milieu de nous ce Pontife « que tant de regrets accompagnent, que tant d'espérances saluent, qu'un amour immense environne ; » des sentiments religieux qui animent la population de cette paroisse ; et enfin de l'accord qui règne entre l'administration ecclésiastique et l'administration civile, accord très-réel, et que nous serons heureux de voir, en toute circonstance, rendu sensible.

Monseigneur a répondu à M. le curé, avec l'apropos qui le distingue, quelques paroles très-flatteuses, mais aussi bien méritées.

Après les cérémonies prescrites par la liturgie sacrée, Monseigneur a fait son entrée solennelle dans l'Eglise qui, ce soir-là, était éblouissante, et que les orgues remplissaient en ce moment de leurs flots d'harmonie. Qui n'eût alors éprouvé dans son cœur le sentiment profond de la divinité de notre religion qui seule sait ainsi saisir l'homme par tous ses côtés, par la raison, par le cœur, par l'imagination et même par les sens, pour l'élever tout entier jusqu'au ciel ?

Monseigneur est monté en chaire, et d'une voix qui trahissait l'émotion de son âme, il a remercié la ville de l'accueil qu'elle venait de lui faire. « Habitants de St-Céré, nous a-t-il dit, vous venez d'écrire une belle page dans ma vie d'évêque. J'aimerais à me rappeler plus tard l'accueil sympathique que vous venez de me faire pour me consoler des peines que je rencontrerai infailliblement dans l'exercice de mon difficile ministère. »

Et nous aussi nous aimerons à relire cette page qui restera écrite dans nos annales ou plutôt dans nos cœurs.

Monseigneur n'a pu ajouter que quelques mots à cause de la grande fatigue qu'il éprouvait ; et après la bénédiction du St-Sacrement qu'il nous a donnée, la foule s'est retirée heureuse comme après une bonne action.

Cette journée est pour nous une preuve que la foi est encore vivante au cœur de nos populations et qu'on essaierait en vain, au nom d'un prétendu progrès de l'y étouffer.

St-Céré, 13 septembre.

Je ne puis fermer cette lettre sans ajouter encore un mot. Monseigneur est monté en chaire aujourd'hui vendredi pour remercier de nouveau les habitants de St-Céré ; et pour leur donner une marque de sa vive affection aussi bien que pour reconnaître le mérite de M. Malaret, il a nommé notre curé chanoine honoraire de sa Cathédrale. Il est parti ce soir, vers cinq heures, au milieu des regrets universels ; mais il n'est pas parti tout entier, il a laissé sa bénédiction sur nos têtes et son souvenir dans nos cœurs.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Labbé MAGNE, prêtre.

Distribution solennelle de récompenses aux instituteurs directeurs des cours d'adultes.

M. le comte Joachim Murat, député du Lot, assisté du Préfet, a présidé la distribution de Cahors. L'éclat de la cérémonie a été augmenté par la présence du Conseil général assemblé en corps, de Mgr Grimardias, évêque de Cahors, et de M. Deltheil, député. L'auditoire, où se pressaient trois cents instituteurs, a été vivement ému par le discours de M. le comte Murat, qui a parlé de l'utilité des classes du soir, de la confiance avec laquelle il faut répandre de tous côtés l'instruction.

« Nous plaignions, a-t-il dit, une société qui ne croirait pouvoir vivre qu'en se comprimant, et nous nous demanderions ce qu'est la civilisation si elle n'est pas faite pour s'épanouir dans la lumière et dans la vérité. »

S'adressant aux Instituteurs, il leur a parlé de la sympathie universelle qui les entoure : « Vous n'avez pas oublié, quand on vous confie des enfants, que l'on vous redemande des hommes, » et il les a sagement exhortés à instruire en moralisant et à prêcher autour d'eux l'amour du sol.

Mais, a-t-il ajouté, rappelez cependant aux plus humbles que c'est parmi eux que Dieu vient parfois choisir ceux qu'il lui plaît d'élever aux plus hautes dignités humaines. Celui qui vous parle a le droit de s'en souvenir plus que tout autre. S'il en est près de vous qui nourrissent le goût des armes, qu'ils ne se découragent pas; le moule auquel notre département emprunte ses maréchaux n'est pas encore brisé.

Après la distribution des récompenses aux Instituteurs, des livrets de caisse d'épargne ont été remis aux meilleurs élèves des cours d'adultes.

Le soir, une brillante réception a eu lieu dans les salons de la Préfecture. Près de deux cents Instituteurs, heureux du gracieux accueil de M^{me} de Pebeyre, s'y trouvaient avec Mgr l'évêque, les membres du Conseil général et les notabilités de la ville, et ont répondu par le cri de: *Vive l'Empereur!* à un toast porté par le Préfet à Sa Majesté.

(Extrait du *Moniteur du soir*, 16 septembre.)

On nous écrit de Vayrac :

La température a été, cette année très-défavorable à la prospérité de nos vignes: ici les orages ont raviné les pays vignobles au point de ne plus s'y reconnaître, ailleurs la grêle a ajouté ses désastres à la ravine; l'oïdium a, dit-on, apparu dans certaines autres localités. Sous le poids de ces fléaux le raisin existant souffre encore, pour arriver à sa parfaite maturité, de l'effet d'un temps pluvieux; les grains d'un même raisin se montrent: les uns vermeils, les autres verts et acides; sur le même cep des grappes sont mûres, d'autres commencent à peine à rougir. Cependant les habitants de quelques communes voisines témoignent leur satisfaction sur l'état de leurs vignes tant pour la quantité que pour la beauté des raisins. Le vin n'a pas eu d'augmentation par trop sensible dans ses prix; le prix courant de la dernière récolte a varié de 12 à 16 fr. l'hectolitre suivant la qualité et provenance du vin; présentement les prix varient entre 16 et 20 fr.

La température pluvieuse qui domine la saison, a été jusqu'ici très-défavorable pour le dépicage des blés de la petite culture surtout, (la grande culture se servant, avec avantage, des batteuses); mais, par contre, ces mêmes pluies favorisent la venue de toutes récoltes fourragères et par conséquent donnent au commerce du bétail une grande animation; aussi avons-nous pu voir à la foire de Vayrac, 17 septembre, bien approvisionnée en jeunes bœufs, de ventes faciles et rapides se traiter sur des prix élevés. Un des faits les plus saillants de cette foire et de quelques-unes des précédentes, c'est le prix élevé des jeunes bœufs de la race Salers, comparativement à ceux de race limousine; communément ces derniers qui s'exportent dans les départements

de la Dordogne et de Lot-et-Garonne ont un prix plus élevé d'un quart à un sixième que ceux de la race d'Auvergne, poids et qualité égale d'ailleurs. Présentement les Salers qui peuplent en grande partie les exploitations de notre département, ont le même prix que les jeunes bœufs limousins, preuve que la récolte fourragère de notre pays est aussi abondante que dans le Périgord et l'Agenais.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 14 septemb. Lachaise (Françoise-Louise), rue du Pot.
- 16 — Lacoste (Léon), rue Rempart.
- 17 — Haubin (Marguerite-Catherine-Marie), rue St-Barthélemy.
- 19 — Delcamp (Justine), rue Lestieu.
- 19 — Capmas (Firmin), rue de la Mairie.

Mariages.

- 18 septemb. Grézes (Jean-Guillaume), serrurier et Gilbert (Euphrasie), couturière.

Décès.

- 15 septemb. Couderc (Etienne), cultivateur, 58 ans, rue Ste-Catherine.
- 17 — Manhiabal (Jeanne-Marguerite-Lucie, 8 mois, quai Ségur.
- 18 — Lafon (Cécile-Jeanne-Paule), rue de la Mairie.
- 18 — Gaillard (Sophie), 40 ans, célibataire, (Hospice).

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amotissement compris: l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris.

Départements.

TREMBLEMENT DE TERRE.

Le tremblement de terre dont nous avons parlé samedi dernier, a été ressenti également sur plusieurs points de la France.

Nous apprenons par dépêche qu'une secousse a eu lieu à cinq heures dix minutes du matin, à Limoges.

A la même heure, le 14, on a ressenti une forte secousse à Saumur. L'oscillation, très-prononcée, allait de l'ouest à l'est.

Plusieurs personnes habitant le côté ouest de

Paris disent avoir ressenti cette secousse et toujours à la même heure.

— Nous lisons dans le *Périgord*, à ce sujet: « Un tremblement de terre très-prononcé s'est fait sentir à Périgueux, aujourd'hui 14 septembre, à cinq heures du matin. La secousse a été si violente que chacun a été réveillé en sursaut, sans pouvoir se rendre compte à l'instant même du phénomène.

Dans plusieurs maisons, des étagères ont été renversées; des cloisons ont été lézardées.

Le bruit était celui que produit dans un tunnel un train lourdement chargé.

Le phénomène a duré environ deux secondes.

— *L'Echo de la Dordogne* dit de son côté: « Un tremblement de terre a eu lieu ce matin à Périgueux. Les renseignements varient sur cet événement. Suivant les uns deux commotions se sont produites: une à quatre heures et l'autre à cinq. Le courant semblait se diriger de l'est à l'ouest. Le tremblement a été très accentué et les deux commotions ont duré environ deux secondes.

Ce matin, cet événement était le sujet de toutes les conversations. Il est peu de personnes qui n'aient ressenti les commotions. Les uns ont éprouvé dans leur lit un cahotement sensible; les autres ont entendu les verres se choquer: quelques-uns assurent même que leurs pendules se sont arrêtées. On ne signale cependant aucun accident grave.

— Cette nuit, dit la *Presse* du 14, plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans différentes localités de la Seine et de Seine-et-Oise. Nous ne pouvons dire exactement dans quel sens se sont produits les oscillations, mais nous garantissons le fait. Par le bouleversement actuel de la nature, il n'y a pas lieu de s'étonner des phénomènes les plus invraisemblables, et nous sommes aujourd'hui tout prêts à ajouter foi à la nouvelle donnée par la *Liberté* qu'un chasseur a tué l'autre jour à Chatou des mouettes et des hirondelles de mer quoique ce fait n'ait été confirmé par aucun habitant du pays.

EMPOISONNEMENTS PAR DES CHAMPIGNONS.

Plusieurs personnes viennent de mourir à Bordeaux, empoisonnées par des champignons.

Voici ce qu'on écrit:

Les victimes de l'empoisonnement par les champignons, dont nous avons parlé, sont, hélas! nombreuses. Sur sept personnes qui ont mangé de ces cryptogames vénéneux, six avaient déjà expiré à la date du 8: Grandlier, colporteur, et sa domestique, morte à l'hôpital St-André, le 8, à une heure du matin; Bazot, sa femme et leurs deux enfants, Charlotte et Marie Bazot. Caroline était dans un état désespéré, et il est probable

qu'à l'heure qu'il est, elle a succombé. Deux chats ont été trouvés morts sous la table où les champignons ont été servis.

— *L'Union* d'Angers relate un fait d'empoisonnement par les champignons:

M. Sansfourche, architecte distingué, était allé avec sa famille passer quelques jours dans la commune de Bézé, arrondissement de Saumur. Comme on connaissait le goût de M. Sansfourche pour les champignons, on en servit à dîner: toute la famille en mangea. Des affaires ayant appelé M. Sansfourche à Angers, il prit le train après son dîner et arriva à son domicile sans avoir ressenti encore les symptômes d'empoisonnement. Ce fut dans la nuit du jeudi au vendredi qu'ils se déclarèrent.

Malheureusement M. Sansfourche se trouvait seul dans sa maison: sa femme, son fils et sa domestique étaient restés à la campagne. Ce ne fut donc que le lendemain qu'on put recourir aux moyens que donne la science, mais le mal était trop grand, et il était trop tard: aussi malgré les soins les plus intelligents et les plus dévoués, M. Sansfourche a-t-il succombé. Le reste de la famille est en danger.

CHEMINS DE FER VICINAUX.

Volgarisons le mot, en attendant que la chose se vulgarise. Oui, les routes vicinales vont avoir, elles aussi, leurs rubans de fer, leurs wagons, leurs locomotives. On ne fera pas dix lieues à l'heure, c'est vrai; mais on ira encore aussi vite qu'autrefois la malle-poste, dont la rapidité émerveillait nos grands-pères.

Plusieurs conseils généraux ont, non plus cette fois émis, mais décidé la construction de chemins de fer vicinaux. Ainsi, l'Assemblée de la Sarthe a voté l'établissement d'une voie rapide faisant communiquer avec le Mans deux chefs-lieux d'arrondissement: Mamers et Saint-Calais.

La compagnie est formée, l'argent prêt, on va voir dans les champs les arpenteurs avec leurs jalons et leurs graphomètres. C'est là plus qu'une excellente affaire pour le pays où elle se réalise; c'est une leçon utile pour tous les départements. Elle sera suivie.

ETUDE de M^e BRUNY, avoué à Gourdon.

Le 15 octobre 1866, à onze heures du matin, au Tribunal de Gourdon, il sera procédé à la vente des immeubles de Jean Sindou, du Bout, commune de Caniac. La mise à prix de cette adjudication est fixée à 400 fr.

Tribunal de Commerce de Souillac.

Faillite de François Cérés.— La vérification des créances est fixée au 26 septembre.

(Extrait du *Gourdonnais*, du 15 septembre.)

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux,
 2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.
 Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.
 M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

VITESSE et SÉCURITÉ. **VOITURES PUBLIQUES** PROBITÉ et EXACTITUDE. **ET A VOLONTÉ**

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

ÉPICERIES COMESTIBLES
DROGUERIE INDUSTRIELLE
 SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LEPETIT
 RUE DE LA LIBERTÉ, 4
 VINS FINS A CAHORS BONBONNERIE

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la *Veuve Farnier* de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
 Boîte: Pot en falence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature:
 Dépôts: à Cahors, ch. VINEL, à Saint-Céré, LAFON, à Cahors, CAMBORAT, à Puy-Lévéque, DELBREIL, à Gourdon, CAMBORAT, à Gourdon, CAMBORAT.

A CÉDER
 Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).
 S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M. Talou, à Cahors.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès-à-main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Eprouves, Groupes et Paysages, etc., etc

TONIQUE STOMACHIQUE **VIN DE BELLINI** APÉRITIF FÉBRIFUGE
Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo
 ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc., etc.
 Voir la notice et les appréciations de l'Abeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.
 ENTREPOS PRINCIPAUX:
 Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9, Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
 Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
 A Cahors, Pharmacie VINEL

GLACIÈRES INDUSTRIELLES et Cafetières Locomotives perfectionnées

Soulagement immédiat, sans toucher à la dent malade, par l'emploi de la laine dentifrice brevetée, s. g. d. g. de **Bergmann et C^{ie}**, de Paris, 70, Bd. Magenta. Prix du paquet: un franc. Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale de Vinel.
 Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.
 Rue de la Mairie, à Cahors.

BAINS DU CHALET AVIS

Le Sieur **Nemours** Français à l'honneur de prévenir le public que, les cartes d'abonnement qui ont été livrées avant le mois de septembre 1865 et signées Louis Français ne seront reçues, pure jusqu'au premier octobre de la présente année.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.
 A Cahors, rue Impériale, n°35.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnau-Montastruc (Lot).
 S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.
 A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.
 S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.
 On donnera toutes facilités pour le paiement
 Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.